

Solidarité et mobilisation avec les travailleurs de AB InBev

INTERDISONS LES LICENCIEMENTS!

La LCR (Ligue Communiste Révolutionnaire) **marque son entière solidarité** avec les travailleurs de Inbev (Jupille, Leuven, Hoegaarden...) et leurs organisations syndicales en lutte pour le refus total des licenciements et le retrait du plan de restructuration décrété par la multinationale brassicole.

Non aux licenciements: un objectif justifié!

La multinationale Anheuser-Busch-InBev se porte très bien: **des bénéfiques en croissance** (1,546 milliards d'euros pour les 9 premiers mois de 2009); **de plantureux dividendes** à ses actionnaires (plus de 900 millions d'euros promis pour 2010!), une augmentation des salaires et bonus de 92% en 2009 pour les membres de la direction...! Sans oublier **les cadeaux du gouvernement** à InBev Belgique: réduction d'impôts (moins de 3%!) via les intérêts notionnels, réduction de cotisations patronales à la sécurité sociale...

Tous ensemble!

-La lutte chez InBev Belgique est décisive. La multinationale veut avoir les mains libres pour poursuivre son plan de restructuration européen. Objectif: toujours plus de profits, de bonus, de dividendes pour les actionnaires; écraser des concurrents...**Urgence de la mobilisation inter-siège!** (Belgique, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, France...)

-Solidarité interprofessionnelle. On assiste à un « bain de sang social »: près de 75.000 emplois supprimés en 2009; tous les jours, des annonces de licenciements: on prévoit la suppression de 60.000 emplois en 2010! Les travailleurs de InBev disent: ça suffit! Non aux licenciements! Une victoire syndicale chez Inbev redonnerait confiance et détermination pour faire reculer les directions patronales. **Urgence de la mobilisation interprofessionnelle aux côtés des travailleurs de InBev!**

Imposer une décision politique !

Le Parti Socialiste a dénoncé le «cynisme économique et social de la direction d'InBev», d'autant plus «qu'elle continue à profiter du système de la déductibilité des intérêts notionnels ». Des voix syndicales demandent «un moratoire» sur les aides apportées à InBev et d'autres entreprises (sur les intérêts notionnels, les réductions de cotisations...) qui procèdent ou envisagent des licenciements qui ne se justifient pas. **C'est le minimum: il faut exiger que le gouvernement, qui a donné des cadeaux à Inbev avec l'argent de la collectivité, impose à la multinationale le retrait du plan de licenciements et de restructuration, sous peine de rembourser toutes les aides perçues jusqu'à aujourd'hui!**

Interdire les licenciements, c'est possible !

La LCR mène une campagne nationale pour l'interdiction totale de tout licenciement dans les entreprises et pas seulement dans celles qui font de plantureux profits. Nous proposons la **création d'un fonds public financé par l'ensemble du patronat**. Un fonds patronal mutualisé, alimenté par les profits des grandes entreprises et servant à garantir l'emploi dans celles qui connaissent des difficultés avec la crise. Avec un contrôle des travailleurs et de leurs organisations syndicales sur la situation financière réelle des entreprises!



www.lcr-lagauche.be // info@lcr-lagauche.be